



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2929 décrétant un emprunt à long terme et une dépense en immobilisations de 2 400 000\$ pour le remplacement de la flotte de véhicules et équipements ; et

Le Règlement PC-2930 décrétant l'exécution de travaux sur les bâtiments municipaux, ainsi qu'un emprunt de 3 990 000\$, à ces fins ;

ont été approuvés conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 19 janvier 2021 ;
- par les personnes habiles à voter le 12 février 2021 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 août 2021.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi et peuvent être consultés en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, ce 11^e jour d'août 2021.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following

By-law PC-2929 decreeing a long term borrowing and an expenditure of \$ 2,400,000 for the replacement of the fleet of vehicles and equipment; and

By-law PC-2930 decreeing the execution of works on municipal buildings, as well as a \$3,990,000 borrowing for these purposes;

have been approved according to the law:

- by the Municipal Council on January 19, 2021;
- by the qualified voters on February 12, 2021; and
- by the "*ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*" on August 2, 2021.

These by-laws will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, during regular business hours, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. to noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m. and Friday from 8:00 a.m. to noon, with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, this 11th day of August, 2021.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk